La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N°494
Avril 2023

brysurmarne.fr

Écoles : Penser l'avenir

Pages 13-17

Le marché de Bry, une offre de qualité
Page 11

Rencontre avec le Père Gnally
Page 18

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Grève des éboueurs

« Face à la grève des éboueurs de notre prestataire privé, nous avons activé en urgence la régie intercommunale pour assurer la collecte des ordures ménagères à la place du prestataire. La préservation du cadre de vie, de la propreté et de la salubrité, est primordiale à mes yeux, nous y veillons malgré les circonstances. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Priorité aux écoles »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

À la rentrée scolaire 2022, le service enfance et l'Inspection de l'Éducation Nationale ont été surpris de constater une saturation des capacités de l'école Jules Ferry en dépit de toutes les prévisions.
En effet, sans nouvelles constructions majeures dans le secteur de l'école Jules Ferry ces dernières années, cette école a pourtant été saturée. Suite à la crise Covid, l'exode de familles parisiennes dans l'est parisien, observé dans toutes les villes de la petite couronne parisienne, est sans doute l'explication la plus censée.

Les écoles face à l'augmentation de la population

Indépendamment de cette singularité isolée de Jules Ferry, il est évident que la ville s'est beaucoup densifiée entre 2010 et 2020 et que les équipements publics n'ont pas suivis le rythme.
Concernant les écoles, c'est simple, la dernière inauguration date de 1996 pour l'école Louis Daguerre. Voilà près de 30 ans que nos structures scolaires n'ont pas évoluées alors même que la population n'a cessé de croître sous l'effet accélérateur de la densification.
À ce titre, j'ai beaucoup alerté sur la nécessité de réduire la densification et d'anticiper les besoins en équipements publics. Ce pourquoi, une fois élus en 2020, nous avons annulé la destruction programmée du Gymnase Clemenceau afin de permettre notamment aux scolaires d'avoir un gymnase en centre-ville non loin de leurs établissements. En parallèle, nous avons drastiquement réduit la voilure sur les projets immobiliers en refusant, depuis septembre 2020, plus de 900 nouveaux logements.
En tout état de cause, nous savons que les capacités scolaires pensées il y a 30 ans ne pourront pas permettre de tenir indéfiniment. Si l'état des écoles est remarquable grâce à l'entretien constant et des investissements réguliers, encore aujourd'hui, leur capacité posera inéluctablement un problème structurel à long terme.

Notre volonté d'anticiper l'avenir

J'ai donc commandé une étude aux services pour mesurer précisément l'évolution de la fréquentation de nos écoles depuis 10 ans et anticiper, dans la mesure du possible, la situation à l'horizon 2030. J'ai souhaité obtenir, sur la base de cette étude, des propositions de court-terme (l'urgence), de moyen-terme et, enfin de long-terme.
Pour l'urgence, nous pourrons créer des espaces nouveaux sans grandes difficultés au sein des structures existantes. Pour le moyen et long terme en revanche il nous faut raisonner en termes d'extension d'écoles ou même de construction d'une nouvelle école. Ma priorité est l'école Paul Barilliet car la plus sujette à la saturation année après année. Cette école (construite en 1968) devait être provisoire, de par sa structure modulaire, et ne permet plus aujourd'hui d'absorber convenablement les nouvelles scolarisations. Force est de constater que le provisoire est devenu pérenne et qu'il nous faut totalement repenser le site.
C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous inscrivons au Budget 2023 une étude technique pour tout poser sur la table concernant Barilliet : extension, rehaussement ou même destruction pour une reconstruction totale plus grande, moderne et adaptée aux besoins.
Pour parer au plus urgent, j'ai décidé de réhabiliter deux logements appartenant à la Ville, au sein de l'école Barilliet, pour les consacrer entièrement à l'école. Cela permettra de libérer dès la rentrée prochaine 176 m^2. Cela soulagera l'école le temps d'une évolution plus structurante.
À long terme, s'il faut dégager encore de nouveaux espaces scolaires après le projet sur le secteur de Barilliet, la villa Daguerre (ancien orphelinat accolé à l'école Daguerre) permettrait de créer six nouvelles classes.
Au-delà, nous échangeons avec le Département sur la problématique du collège. Le collège Henri Cahn, construit en 1936, est saturé et ne permettrait pas d'agrandissements structurels majeurs. Il faut donc que le Département, compétent en la matière, puisse construire à Bry-sur-Marne un nouveau collège à terme. C'est un enjeu majeur d'avenir sur lequel nous attendons beaucoup du Département.

Bien-être des écoliers

Concernant le bien-être des écoliers bryards, au-delà de l'évolution évoquée plus haut, nous réaliserons cette année la première cour Oasis, dans l'école Étienne De Silhouette, et programmerons le déploiement de cette belle évolution écologique dans toutes les écoles à chaque fois qu'il faudra rénover la cour. Créer des îlots de fraîcheur et amener la Nature au cœur du quotidien des enfants est une magnifique ambition que nous portons. Sur la transition écologique, nous poursuivrons également, bien-sûr, les investissements de rénovation thermique des écoles.
Tous ces projets cumulés sont enthousiasmants mais lourds à porter pour le Budget. C'est pourquoi nous avons mis en suspens le projet de la Maison des Associations. Nous devons hiérarchiser les investissements futurs et, la gestion des écoles étant une compétence obligatoire du Maire et donc du Conseil municipal, nous devons concentrer nos efforts sur l'enjeu scolaire dans les années à venir.
Vous l'avez compris, l'enfance et le sujet des écoles deviennent une priorité du mandat. Bien que complexe, avec le retard des dernières décennies à rattraper en peu de temps, ce grand projet d'évolution scolaire donne sens à notre action : préparer l'avenir et penser aux générations futures.

Rappelons-nous cette citation de Zola inscrite sur le fronton de l'école Henri Cahn « *La France vaudra demain ce que vaudra l'école* ». En avant !

@charlesaslangul

L'agenda du Maire

110 réunions et rendez-vous dont :

Mercredi 1er mars : Permanence du Maire

Mercredi 8 mars : Tour de ville mensuel avec les Services techniques • Réunion sur les subventions • Visioconférence Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH)

Samedi 11 mars : Premier Forum santé

Lundi 13 mars : Rendez-vous avec le Pasteur Alain DEBRET et Monsieur Yoël PIZEM • Réunion avec EPAMARNE sur l'extension du Parc des Coudrais

Mardi 14 mars : Préparation de la réunion pour la création d'un puits de géothermie • Cour Oasis : finalisation du projet • Réunion avec l'association Portes Ouvertes

Mercredi 15 mars : Préparation de la réunion publique sur la circulation rue Franchetti • Comité de Pilotage pour la création d'un puits de géothermie • Point Budget : finalisation du budget • Réunion Police municipale

Vendredi 17 mars : Vernissage de l'Association des Artistes Bryards

Lundi 20 mars : Réunion sur le nouveau protocole des agents d'infrastructures sportives • Réunion sur les bureaux de vote • Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail F3SCT • Comité Social Territorial

Mardi 21 mars : Comité de rédaction de la *Vie à Bry*

Mercredi 22 mars : Réunion méthodologique pour le plan vélo • Conseil de la Métropole

Jeudi 23 mars : Réunion publique sur la circulation rue Franchetti après expérimentation

Lundi 27 mars : Préparation du Conseil Municipal du 11 avril 2023 • Réunion sur les panneaux signalétiques

Mercredi 29 mars : Comité de pilotage restitution étude A4 • Réunion sur la planification de l'installation des caméras de vidéo protection

Focus sur

Extension du parc des Coudrais

Lundi 13 mars, Monsieur le Maire recevait l'Établissement Public d'Aménagement qui a, dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concertée des Fontaines Giroux, la maÎtrise d'œuvre pour la réalisation de l'extension du parc des Coudrais. Monsieur le Maire a rappelé sa volonté de voir y implanter, notamment, des jardins partagés.

Plan vélo

Le 22 mars, un cabinet spécialisé dans les plans vélo à l'échelle de toute une ville est venu présenter le calendrier de mise en place pour Bry-sur-Marne. Le travail va se mener jusqu'à l'automne prochain. Aussi Monsieur le Maire et Pierre Leclerc, adjoint au maire délégué à la Transition écologique ont demandé qu'une concertation des habitants cyclistes soit organisée pour prendre en compte leurs besoins. De plus, le travail prendra en compte l'existant des villes limitrophes pour créer un véritable maillage pour les cyclistes sans les opposeer aux automobilistes ou aux piétons.

Comité de pilotage pour la restitution de l'étude A4

Cette étude avait pour but d'atténuer les ruptures urbaines dues à l'autoroute mais surtout penser à la mobilité des bryards pour accéder à la futur gare du métro 15. Lors de ce comité trois solutions ont été présentées aux élus de Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Champigny-sur-Marne.

Sommaire

N° 494
Avril 2023

p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref
Inscriptions pour la visite du Château de Versailles et du Panthéon
Ateliers petite enfance
Nouvelle adresse de l'association
Évasions Bryardes
Recherche comédienne
Club des cinés lecteurs
Atelier Qi Gong
Un conseiller numérique à votre disposition
Avez-vous déjà entendu parler d'Eurêka ?
Sortie de résidence : UL
Soutien scolaire

p.10 - Actualités
Boutique éphémère : les rendez-vous du mois d'avril
Marché alimentaire
Synovance

p.12 - Actualités
Le relais petite enfance
Un signalement à faire ?

p.13 - À la Une
Écoles : Penser l'avenir

p.18 - Rencontre
Père Raphaël Gnally

p.23 - La parole aux élus

p.24 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

La Vie à Bry - avril 2023 - n° 494 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Delphine ABECASSIS
Rédaction : Delphine ABECASSIS - Sandra MARTINS
Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, Vincent GUIONET, 123rf, Unsplash
Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Privilège et communication
Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants Bry

Agathe Sommer
Boutique éphémère

Inauguration du 18e Salon de Bry
organisé par l'AAB
Vendredi 17 mars - Château Malestroit

Inauguration par Monsieur le Maire, Charles Aslangul, du 18e Salon de Bry
organisé par l'AAB en présence de Monsieur Christian Cambon, Sénateur
Vendredi 17 mars - Château Malestroit

1ère édition du Forum Santé
Samedi 11 mars - Gymnase Félix Faure

Loto organisé par l'association Rayon de Soleil Bryard
Vendredi 10 mars - Château Lorenz

Inauguration du 18e Salon de Bry
organisé par l'AAB
Vendredi 17 mars - Château Malestroit

1ère édition du Forum Santé inaugurée par Monsieur le Maire, Charles Aslangul et Madame Valérie Rodd, Conseillère municipale déléguée à la Santé, aux Seniors et à l'Handicap
Samedi 11 mars - Gymnase Félix Faure

Lili et Tralala
Boutique éphémère

Sidaction
Samedi 18 mars - Théâtre de Bry

LOISIRS

Visites guidées des Évasions bryardes

• **Mardi 9 mai**
Visite guidée du Panthéon, Temple de la nation
Tarif : 45 €/personne avec déjeuner
25 €/personne sans déjeuner
Départ de Bry-sur-Marne à 10h45 ou rendez-vous sur place à 14h
Place du Panthéon - Paris 5e
Inscriptions avant le 27 avril - Places limitées

• **Mercredi 10 mai**
Visite guidée des Grands Appartements du Château de Versailles, demeure du roi Soleil ! Suivi d'un déjeuner dans un restaurant de la ville, et de la visite guidée du Grand Trianon.
Tarif : 65 € - 55 places
Inscriptions : mardi 11 avril de 9h à 12h, Salle de l'Hôtel de Ville

PETITE ENFANCE

Ateliers du mois

• **« Histoires » à partir de 12 mois**
Mardi 4 avril à 14h30
• **Atelier à thème autour de l'allaitement en présence d'une consultante en lactation**
Mardi 11 avril à 14h30
• **Rencontres parents thème : « les premières séparations »**
Lundi 17 avril à 19h30
• **Atelier « motricité fine » 18 mois et plus**
Mardi 25 avril à 14h30
Les ateliers se déroulent au 12 bis rue du colombier. Inscriptions par mail à atelier-petite-enfance@bry94.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

Gabrielle Beauty
Esthéticienne spécialisée dans le maquillage semi-permanent, Gabrielle Beauty réalise le maquillage des sourcils, des yeux, de la bouche et des tâches de rousseurs.
Elle effectue également la simple épilation des sourcils et le rehaussement de cils.
Prise de rendez-vous :
07 82 01 94 55
ou via gabriellebeauty.paris.

MÉDIATHÈQUE

Club des ciné-lecteurs

Vendredi 21 avril
De 19h à 21h30 de 7 à 11 ans
Si vous adorez lire et regarder des films, venez partager un moment convivial à la médiathèque lors d'une animation inédite qui réunit à la fois le Cinékid et le Club des super-lecteurs.
Vous pourrez ainsi découvrir les nouveautés en avant-première et échanger avec d'autres enfants autour de vos coups de cœur.
Inscriptions à partir du 1er avril.

Nouvelle adresse de l'association ÉVASIONS BRYARDES

À partir du 4 avril, vous pourrez rencontrer les ÉVASIONS BRYARDES au 11 avenue Georges Clemenceau, 94360 Bry-Sur-Marne
Téléphone : 06 23 19 84 76
Site internet : www.evasions-bryardes.fr
Mail : contact@evasions-bryardes.fr

THÉÂTRE

Recherche comédienne

L'association « Le Petit Théâtre de Bry » recherche 1 jeune fille, de 18 à 25 ans, afin d'interpréter le petit rôle de Marion dans la pièce d'Éric Emmanuel Schmitt intitulée La Nuit de Valognes.
Contact, Michèle Monet : 06 60 11 85 43

SPORT

Atelier QI GONG

Le Qi Gong est une gymnastique traditionnelle chinoise et une pratique de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.
Mardi 18 avril de 14h à 17h
Vous avez plus de 60 ans ? Cet atelier est pour vous ! Venez passer un moment de bien-être et de convivialité. Cette séance est sécurisée, confortable et accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Présence des auxiliaires de vie ou d'un proche. L'accompagnement véhiculé est possible sur demande.
Vous devez habiter Bry, Nogent, Le Perreux ou Villiers.
Lieux des ateliers : salle de la Garenne 2 rue de la garenne à Bry-sur-Marne.
Inscriptions et renseignements : Bry Services famille au 01 55 09 11 44

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce.
Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

SOCIAL

Un conseiller numérique à votre disposition

Besoin d'un coup de pouce dans l'utilisation de votre ordinateur, tablette, téléphone ou un logiciel particulier ? La Ville met à disposition un conseiller numérique qui vous accompagnera gratuitement à travers des ateliers collectifs ou individuels et résoudra ainsi tous les petits tracas numériques du quotidien !
Dans les démarches administratives en ligne :
• Plateforme de recherche d'emploi, déclaration d'impôts, scolarité des enfants…
• Bons réflexes pour éviter les arnaques
• Prise de rendez-vous en ligne
• Envoyer ou revoir des courriels
• Naviguer sur internet
• Réseaux sociaux...

Plus d'informations et prise de rendez-vous auprès de la mairie au 01 45 16 68 00 ou à social@bry94.fr.

MÉDIATHÈQUE

Avez-vous déjà entendu parler d'Eurêka ?

Il s'agit de la médiathèque numérique proposée par le Département depuis 2015 à tous les usagers des bibliothèques et des médiathèques du Val-de-Marne. Cette médiathèque numérique comptabilise près de 300000 ressources numériques et une page de ressources gratuites et libres de droits. Les usagers peuvent avoir ainsi accès à deux films en streaming chaque mois (parmi un catalogue de 10000 films en ligne), à des méthodes d'apprentissage de langues, à des cours de soutien scolaire, à des leçons de code, à des histoires interactives pour la jeunesse, à de la musique en streaming…

Pour pouvoir accéder à cette médiathèque numérique, il vous suffit d'être inscrit à la médiathèque de Bry-sur-Marne et d'aller créer ensuite votre compte sur eureka.valdemarne.fr. Une fois votre compte validé, l'accès à Eurêka est gratuit et la plateforme fonctionne 7 jours /7, 24h/24.

SOUTIEN SCOLAIRE

Stage de préparation au diplôme National du Brevet

L'association Prométhée propose un stage de préparation au diplôme National du Brevet des Collèges.
Dates des sessions (5 places par sessions)
- 24 avril au 28 avril
- 1er mai au 5 mai

Stage de 12 heures intensives (3h/jour) réparties sur le :
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
Matières concernées : Français / Mathématiques / Hist-Géo / Sciences
- Révision des socles importants
- Entrainement sur les anals des 5 dernières années
- Méthodes et piège à éviter
- Examen blanc le dernier jour
- Note examen + rapport sur chaque élève
- Livret personnalisé avec exercices et corrections sur les points à renforcer

Réservation : Contact@labrygadescolaire.fr
Téléphone : 06 12 86 70 06
Dossier d'inscription disponible sur place à l'Espace CO - École de soutien scolaire Brygade School située au 1er étage.

THÉÂTRE
SORTIE DE RÉSIDENCE

Blonde et Brune présente UL de TAYLOR MAC

Mardi 18 avril à 20h30
Démobilisé dans des circonstances curieuses, Elvis (25 ans) revient chez lui en espérant oublier les horreurs de la guerre. Il ramassait les tripes des morts sur le front. Il rêve de retrouver la douceur du cocon familial. Mais il débarque dans un chaos indescriptible et ne reconnaît plus sa famille. Son père, autrefois macho et violent, a eu un AVC qui le rend innocent. Sa mère, jusque-là soumise au patriarcat toxique, a pris le pouvoir. Et enfin, Juliette (19 ans), sa petite sœur chérie a pris des hormones, elle est devenue son frère. La confrontation entre le fils, attaché aux normes anciennes, et la mère qui ne supporte plus la domination machiste est particulièrement cruelle, drôle et tragique à la fois.
Adaptation : Isabelle de Botton
Mise en scène : Pierre Notte
Assisté d'Amandine Sroussi
Avec Isabelle de Botton, Christian Sinniger, Nathanaël Rutter, Mikhaïl Morel
Spectacle gratuit
Informations et réservations par mail à : theatre@bry94.fr ou par téléphone au 01 45 16 68 10

SIDACTION

Samedi 18 mars, la soirée organisée par le CMJ au Théâtre de Bry-sur-Marne a permis de collecter la somme de 1960 € au profit de l'association Sidaction.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les rendez-vous du mois d'avril

Du 28 mars au 9 avril

• **Samuel Guillonnet**

Samuel Guillonnet revient à Bry avec un nouveau large choix d'articles de linge de maison tels que des draps, taies d'oreiller, housses de couettes, plaids, protège-matelas, serviettes, peignoirs. Vous trouverez également une sélection d'ustensiles de cuisine tels que des poêles, casseroles, faitouts, couverts, woks, planchas, sauteuses, marmites…

tout pour chez soi

Du 11 au 23 avril

• **Joseph Favrat et Catherine Gaillon-Favrat**

Catherine GAILLON-FAVRAT et Joseph FAVRAT, un couple à la ville comme à l'atelier, exposent leurs créations originales.

Tantôt savoyards résidant à Saint-Pierre d'Albigny ou Joinville-le-Pont dans la proche banlieue de la capitale, ils ont découvert la sculpture il y a plus de vingt ans.

La pierre, le bois et la terre sont les supports de leurs créations.

Des œuvres parfois académiques et figuratives reproduisant les modèles qui posent pour eux en atelier, ou plus contemporaines en stylisant et épurant les formes.

Zadkine, Picasso, Archipenko… des sculpteurs du début du vingtième siècle sont les références que Catherine Gaillon-Favrat apprécie.

Elle aime travailler le gypse de Maurienne, l'albâtre, le calcaire, la serpentine ou le marbre.

Quant à Joseph « Jofa » son époux, il a été très tôt au contact du bois dont il apprécie la texture et l'odeur, notamment celui de l'arolle qu'il aime ciseler.

Il a exécuté quelques bas-reliefs et s'est tourné vers « la ronde bosse », la sculpture en trois dimensions, sur calcaire, marbre ou bois d'arbres fruitiers.

Le couple s'est formé à un atelier de la ville de Paris, à la maison des Arts de Chambéry et participe à divers stages.

Ils fréquentent régulièrement un atelier parisien à la rencontre d'autres artistes.

favrat3 / josephdelacapite74200

Du 25 avril au 7 mai

• **Damaelle Créations**

Damaelle Créations propose des créations tendances et poétiques. Arièle Mégissier, sa créatrice, travaille tissus et bijoux dans son atelier saint-maurien.

Pour la bijouterie, elle utilise des matériaux nobles tels que l'argent et le plaqué or et affectionne particulièrement les pierres semi-précieuses. Ses bijoux se veulent modulables, les sautoirs sont réglables et se transforment en bracelets.

Sa collection couture est destinée aux mamans et aux enfants à travers ses créations de manchons de poussettes et des doudous. Elle est complétée par des bouillottes cervicales en graines de lin bio, des pochettes, écharpes, porte-clefs et étuis à lunettes.

damaellecreations

• **Imagin'Argile**

Corinne Cureau a deux univers distincts. Elle crée et fabrique des céramiques utilitaires en grès ou en porcelaine comme des vases et de la vaisselle (bols, assiettes, saladiers, tasses…), qui peuvent être lavés dans un lave-vaisselle et passer au micro-onde, et aussi des sculptures dans une ligne poétique et onirique.

Elle donne aussi des cours de céramique pour faire partager son savoir-faire et sa passion.

https://fr-fr.facebook.com/poterie.modelage.cuisson.raku.ceramique.gres/

MARCHÉ ALIMENTAIRE

Une offre de qualité

Le marché est un endroit de convivialité dans le centre-ville et propose aux Bryards une offre commerciale diversifiée avec des produits de qualité.

Il a lieu les mercredis et dimanches de 8h à 13h avec une extension le dimanche.

Les commerçants présents les deux jours :
• deux primeurs, un primeur bio, un maraîcher, deux fromagers, un boucher, un commerçant de produits italiens, deux poissonniers, deux traiteurs libanais et asiatiques, un boulanger, une fleuriste et une buvette.
Sur l'extension le dimanche :
• deux primeurs bio, un rôtisseur, un traiteur antillais.

On y trouve également d'autres commerçants qui viennent ponctuellement proposer une offre complémentaire de produits alimentaires.

• **Collecte des biodéchets**

Sur le marché, vous pouvez récupérer les biodéchets qui seront valorisés (méthanisation). Les bio seaux sont à retirer à l'accueil de la mairie.

• **Règlementation du stationnement :**
- Stationnement et circulation interdits sur le parvis du marché du samedi 16h au dimanche 16h
- Parking de la mairie en zone bleue le dimanche de 6h à 15h (zone bleue autorise une durée de maximum 1h30)
- Stationnement avenue de Rigny (de la rue Malard Fauquet jusqu'à l'angle du quai Victor Berrière) réservé les jours de séances de 6h à 14h pour le stationnement des véhicules des commerçants du marché. ■

JOYEUSES PÂQUES

En partenariat avec les commerçants de Bry, venez gagner des moulages en chocolat grâce au jeu qui sera proposé au marché !

ENTREPRISE

Des teintures écologiques

Les travaux de Synovance visent à remplacer les teintures synthétiques toxiques qui nuisent à l'environnement par des teintures écologiques produites biologiquement.

Synovance, une start-up récemment située à Bry-sur-Marne travaille sur la production de colorants bioproduits, c'est-à-dire naturels, notamment pour la couleur indigo, très présente dans le textile, mais aussi le rouge, le rose, le violet, le vert et l'azur. Le textile est la 2e industrie la plus chimiquement intensive, représente 20% de la pollution mondiale de l'eau douce et 8% des émissions de CO_2. Les méthodes de production chimique et l'utilisation de colorants nuisent à l'environnement. De manière générale, toutes les étapes nécessaires à la fabrication d'un vêtement participent à cette pollution, de l'extraction des matières premières à la fabrication des tissus. Par exemple, pour transformer le pétrole brut en teinture indigo, il faut actuellement neuf produits chimiques différents, dont l'aniline et le cyanure, tous deux considérés comme dangereux pour la santé.
Synovance utilise les microorganismes qui sont capables de fermenter les sucres et les sels pour les transformer en colorants. Ces colorants durables de nouvelle génération sont ainsi exempts de tout produit chimique nocif et remplacent directement leurs équivalents chimiques. Les seules matières premières que Synovance utilise, tout au long du processus de fabrication des colorants, sont l'eau, du sucre et du sel. De plus, Synovance a développé une technologie pour extraire les sucres de la biomasse qui, autrement, va à la décharge.
Les deux co-fondateurs de cette jeune entreprise, Brian Jester et Efthimia Lioliou, ont créé en 2017 Synovance avant de contribuer, à leurs recherches et expériences respectives, aux objectifs de développement durable. « La production de colorants textiles est restée inchangée depuis un siècle. Or, du fait des enjeux environnementaux et de la croissance démographique que nous devrions connaître dans les décennies à venir, nous pensons qu'il y a là une opportunité majeure de transformation. Chez Synovance, nos solutions biosourcées innovantes sont durables, ne polluent pas l'environnement et détournent des centaines de tonnes de déchets des décharges », recitent les deux co-fondateurs.
Synovance, a été sélectionnée en 2021, avec 65 autres entreprises européennes dont 11 françaises, par le Conseil Européen de l'innovation de la Commission Européenne pour bénéficier de financement prestigieux EIC Accélérateur pour « des innovations radicales ». ■

PETITE ENFANCE

Les nouvelles missions du Relais Petite Enfance

Anciennement appelé « RAM », le Relais Petite Enfance est un lieu d'information de premier niveau.

Il connait de nouvelles missions depuis son passage au 1er janvier 2023 qui se définissent par deux axes principaux :

• **L'information et l'accompagnement des familles :**

Pour des renseignements concernant l'offre d'accueil et d'accompagnement pour les parents dans leur rôle de particuliers employeurs, vous pouvez prendre rendez-vous, uniquement les mardis après-midi au 01 49 83 68 56.

• **L'information et l'accompagnement des professionnels (assistantes maternelles agréées et gardes à domicile) :**

Des accueils dans les locaux du RPE sont organisés toute la semaine. Les professionnels peuvent y venir avec les enfants dont elles ont la responsabilité, avec l'autorisation signée des parents. Ces temps d'accueil permettent de les accompagner au mieux dans leur profession à plusieurs niveaux (évolution de carrière, pédagogique, formations...).

Un moment est également proposé dans les locaux de la médiathèque le lundi matin pour sensibiliser les petits et grands à la découverte et l'exploration du livre.

Des instants d'échanges et d'écoute encadrés par une psychologue clinicienne ou une formatrice petite enfance sont organisés à l'attention des professionnels sur différents thèmes en lien avec leur pratique.

Le RPE est un lieu animé avec un large panel de compétences différentes qui fait en sorte d'accompagner au maximum parents et professionnels dans un souci de répondre, au plus près, aux besoins de chacun. La nouvelle responsable animatrice du RPE, souhaite transmettre cette valeur de bien-être de l'enfant, de ses parents et des professionnels qui lui tient à cœur. ■

VIE LOCALE

Un signalement à faire ?

Si vous avez un signalement à faire concernant un des sujets suivants :

- Éclairage Public hors services
- Feu tricolore hors services
- Chaussée de voirie ou trottoir endommagés
- Propreté (déjections canines, dépôts sauvages…)
- Mobilier urbain endommagé

Vous pouvez utiliser l'adresse « **mairie@bry94.fr** ».

Pensez à bien indiquer les détails nécessaires :

- L'adresse concernée (au plus près)
- L'objet concerné (cf liste ci-dessus)
- Un petit descriptif de la problématique et/ou une photo, si nécessaire
- Vos coordonnées (mail ou numéro de téléphone)

Pour tout signalement concernant **la collecte de déchets** (autre que dépôts sauvages), merci d'adresser votre demande directement à l'EPT Paris Est Marne et Bois :
01 48 71 59 13 / accueil@pemb.fr

Pour tout signalement concernant **l'assainissement**, merci d'adresser votre demande soit à l'EPT Paris-Est-Marne et Bois, soit au Département Val-de-Marne pour les voiries en gestion départementale :

- Pour toutes les rues sauf départementales ci-dessous : **01 48 71 59 15 / accueil@pemb.fr**
- Pour les voiries départementales : avenue Clemenceau, place Daguerre, rue du Four, place de la Gare, avenue du Général Leclerc, boulevard Georges Mélies, rue Henri Cahn, boulevard Pasteur, rue du Pont, rue du 4e Zouaves) : **39 94** ■

ÉCOLES

Penser l'avenir

L'analyse des données démographiques ne laisse pas de place au doute : les écoles de la ville seront de plus en plus fréquentées au cours des années à venir. Que faire pour accueillir les élèves dans un lieu propice à l'apprentissage ? État des lieux des solutions envisagées par la Municipalité.

La population a augmenté de 15% en quinze ans

Bry-sur-Marne où il fait bon vivre est une ville idéale pour les familles.

Alors qu'elle avait marqué une petite pause dans les années 2000, la démographie de Bry-sur-Marne a repris sa marche en avant au cours de ces quinze dernières années. Durant cette période, **2 408 habitants** sont venus s'ajouter à la population déjà en place, faisant passer celle-ci à **17 723 habitants en 2021**, selon les données de l'Insee. Ce chiffre représente une augmentation de 15,7%, pas loin du double de la moyenne départementale (+8% sur la même période). Cette augmentation est encore plus sensible au sein de la tranche d'âge de 0 à 14 ans : entre 2008 et 2019, cette population a augmenté de **478 enfants** par rapport à ce qu'elle était il y a onze ans. Soit une augmentation de 16,2%, à comparer avec le vieillissement de la population. Autrement dit, à rebours de la tendance nationale, Bry a tendance à se rajeunir légèrement : aujourd'hui, près d'un Bryard sur quatre est un enfant.

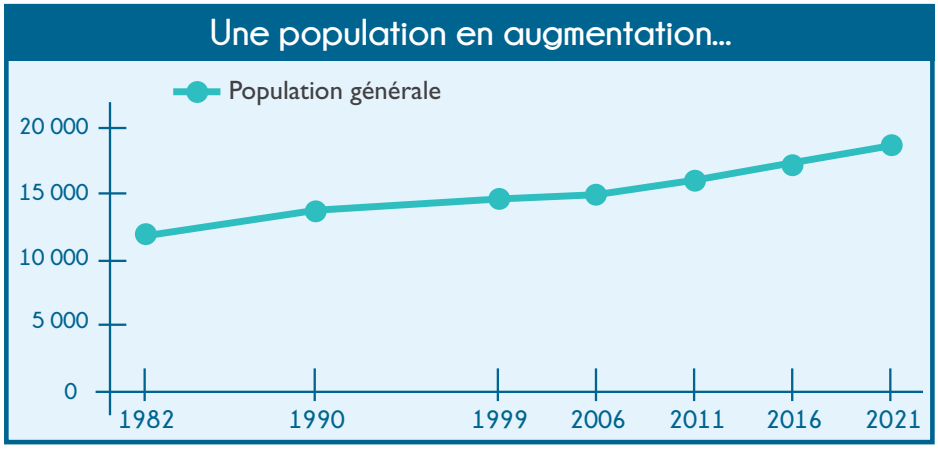

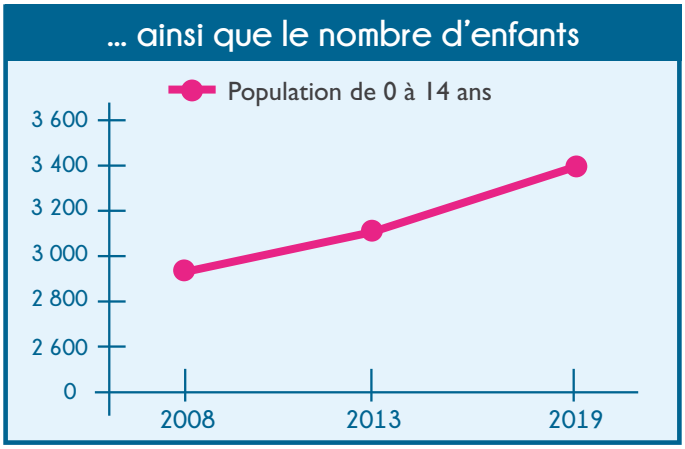

Comment expliquer une telle augmentation ?

Deux explications peuvent être avancées : la densification accrue entre 2010 et 2020, avec de nombreux collectifs comme, par exemple, la construction des Terrasses, un ensemble de 212 logements sur le boulevard Pasteur, dans les Hauts-de-Bry, ainsi que le programme de la rue Léon Menu (180 logements), sont les plus impactants mais ils ne sont pas les seuls. En parallèle, la crise Covid a poussé de nombreuses familles parisiennes à venir s'installer dans les villes de l'est parisien dont Bry-sur-Marne.

La fréquentation des écoles en hausse

Évidemment, cette augmentation de la population des jeunes a un impact sur le volume de fréquentation des écoles. Si celle-ci était restée relativement mesurée au cours de ces dix dernières années, avec **une augmentation de 5% des effectifs (+83 élèves)**, on note une accélération récente de la population scolaire. Entre les rentrées 2020 et 2022, ce ne sont pas moins de 106 élèves qui sont venus s'ajouter aux effectifs. L'augmentation sensible du nombre d'élèves augmente mécaniquement le nombre de classes. Depuis quatre ans, l'Inspection Académique à chaque rentrée ouvre des classes supplémentaires. Entre 2019 et 2021, quatre classes ont ainsi été ouvertes dans les écoles maternelles, puis trois supplémentaires en écoles élémentaires la rentrée dernière. Aujourd'hui, les quatre groupes scolaires de la ville comptent **69 classes, contre 63 avant le début de la crise sanitaire.**

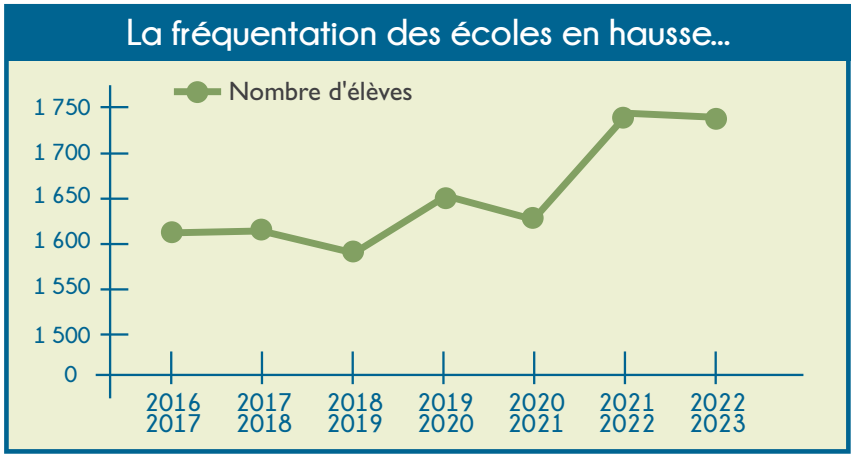

... le nombre de classes aussi

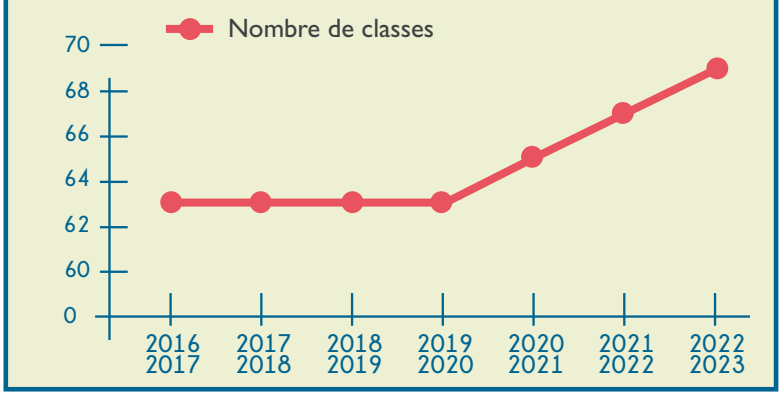

Une hausse qui a toutes chances de se poursuivre

Face à l'augmentation de la population, la municipalité doit anticiper les besoins futurs en terme d'équipements scolaires.

Comment ?

Pour aboutir à des estimations les plus proches possibles de la réalité, plusieurs données sont étudiées : les effectifs de l'année en cours, le nombre d'inscriptions en petite section à la maternelle, et enfin la prise en compte des futurs logements à venir. Pour affiner ces chiffres, une pondération est réalisée sur la base du nombre de naissances, de l'ordre de 10% à 20% à la hausse, afin d'éviter d'être pris de cours à la rentrée des classes.

Que donne cette projection des effectifs prévisionnels pour les années à venir ?

Dans un scénario extrême, les services municipaux envisagent **une potentielle augmentation de 246 élèves sur dix ans soit +14%.** De façon plus raisonnable, le rythme des constructions ayant été fortement ralenti, **la population scolaire continuera de croître de +5% sur 10 ans** ce qui, quoi qu'il arrive, nécessite d'augmenter à terme les capacités d'accueils. C'est tout le travail entamé à l'automne 2022 par la municipalité. ■

Effectifs scolaires : les différents scénarios

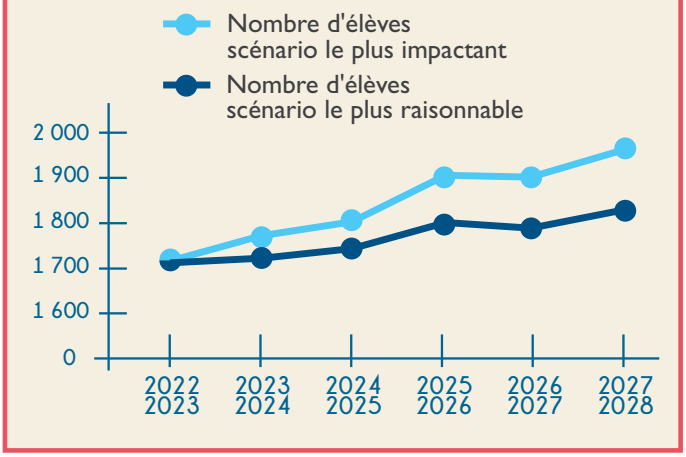

« D'ici 2030, la population scolaire pourrait augmenter de 5% à 14% »

LA DÉLICATE QUESTION DES DORTOIRS

La question des places disponibles dans les dortoirs des écoles maternelles est un vrai sujet de préoccupation pour la Municipalité. En effet, les dortoirs des écoles maternelles ont été conçus il y a plusieurs dizaines d'années quand l'école maternelle était facultative.

Depuis 2019, l'école est obligatoire en maternelle dès trois ans, en conséquence la demande actuelle en place de dortoirs excède les capacités d'accueil de ces derniers (208 places). C'est le cas notamment à l'école maternelle Paul Barilliet ainsi qu'à Jules Ferry, où le nombre de lits dépasse la capacité théorique des dortoirs.

Auparavant, il n'y avait pas d'obligation d'accueillir tous les enfants de petite section sur les temps de sieste. La commune n'avait donc jamais été confrontée à la saturation dans les dortoirs. Mais depuis 2019, la loi oblige à scolariser les enfants dès 3 ans et par conséquent le temps de la sieste est désormais du temps scolaire.

À Jules Ferry, un troisième dortoir a été ouvert en septembre 2022 afin d'accueillir l'ensemble des élèves de petite section scolarisés sur l'école. Idem à Paul Barilliet (50 lits). La situation à Louis Daguerre (40 lits) et Étienne de Silhouette (48 lits) est moins problématique, mais devra être réévaluée à l'aune des hausses d'effectifs à venir.

Les solutions envisagées

Face à une situation d'augmentation du volume d'élèves et à des perspectives qui semblent confirmer la tendance à moyen terme, la municipalité a réalisé une étude destinée à échafauder plusieurs scénarii permettent d'absorber le surplus d'élèves.

Dans le cadre de l'étude, il a fallu prendre en compte les possibilités foncières de la commune et les limitations structurelles que sont notamment les capacités de restauration scolaire (impossible d'assurer plus de trois services à la pause méridienne).

Trois scénarios sont prévus par la municipalité :
1) l'urgence : si la commune est confrontée à une saturation des locaux à la rentrée 2023, des solutions d'urgence sont d'ores et déjà identifiées avec une optimisation temporaire des locaux scolaires et periscolaires.
2) Le moyen terme : la municipalité a étudié dans chaque école la possibilité de créer de nouvelles classes par l'extension ou l'élévation des écoles existantes.
3) Le long terme : la construction d'une nouvelle école. ■

Le point, école par école

Paul Barilliet : une école à agrandir ou à reconstruire !

Ce groupe scolaire, qui date de 1968, souffre d'une saturation de ses capacités d'accueil en dortoirs. Les capacités d'accueil périscolaire maternelle et élémentaire posent également problème. Dans un premier temps, un espace mutualisé a été transformé en salle de classe, afin de soutenir le flux de nouveaux élèves. Dès 2023, deux logements de 176 m^2 appartenant à la municipalité vont être transformés en salle scolaires/persiscolaires au profit de l'école Barilliet afin de dégager des espaces supplémentaires.
Dans un second temps, il faudra initier une restructuration de l'école, qui pourrait passer par l'élévation d'un étage du bâtiment dédié aux élémentaires sur 610 m^2 (soit six classes) ou l'extension du bâtiment maternelle du côté de la rue du 2 décembre 1870 et, enfin, la destruction/reconstruction totale de l'école pour augmenter ses capacités, moderniser ses locaux et, pourquoi pas, envisager un partenariat avec le Département pour un futur Collège. Quelque soit la solution retenue, il faudra aussi augmenter la capacité du centre de loisirs et surtout de la restauration scolaire. Une étude de faisabilité est en cours sur cet établissement (sur ces différents scénarios) et a été inscrite au budget 2023. Au regard de la situation, l'école Barilliet est la priorité de la municipalité.

Étienne de Silhouette

Dans le groupe scolaire installé dans le quartier de la Pépinière, la situation est sous contrôle. Malgré tout, là encore, le dortoir, conçu pour accueillir 51 lits, ne désemplit pas. À terme, des travaux de grande envergure seraient théoriquement possibles sur l'établissement, comme l'ajout d'un étage sur le bâtiment élémentaire ou l'extension au-delà du périmètre de l'emprise, pour accueillir les activités périscolaires mais le secteur est situé en zone inondable, rendant très difficile voire impossible la construction de bâtiments de plusieurs étages. Une Cour Oasis verra le jour en 2023 pour créer des ilôts de fraîcheur et permettre aux écoliers d'évoluer au contact de la nature.

Jules Ferry

L'école maternelle du centre-ville, qui fête cette année ses 55 ans, connaît-elle aussi des difficultés pour faire dormir les enfants de petite section dans des conditions idéales. Plusieurs options sont sur la table pour améliorer le confort de l'école. La plus coûteuse mais la plus réaliste serait à terme la surélévation ou l'extension du bâtiment principal de 610 m^2 supplémentaires afin de permettre la création de six classes. Ce qui nécessiterait l'agrandissement complexe de la salle de restauration, qui semble très hypothétique.

Louis Daguerre

Dans ce groupe scolaire assez récent (il a été inauguré en 1996), les capacités d'accueil pour les activités périscolaires atteignent leurs limites. Dans l'immédiat, il est prévu d'agrandir une salle déjà existante afin de créer soit une nouvelle salle de classe soit une salle périscolaire. Mais il faudra sans doute voir plus grand dans les années à venir en envisageant l'agrandissement du groupe scolaire, voire la création d'un nouvelle école sur les emprises de l'existant. Sur ce point, la réaffectation du Château Daguerre, située à proximité immédiate, pourrait permettre la création de six salles de classes sur une surface totale de 800 m².

Henri Cahn

Inaugurée en 1936, la plus ancienne école de la ville ne rencontre actuellement pas de difficultés particulières en matière d'accueil des élèves en élémentaire. Néanmoins, le collège est saturé et la municipalité est en discussion avec le Département pour trouver une solution avec la création d'un nouveau collège. ■

3 QUESTIONS À OLIVIER ZANINETTI, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À LA PETITE ENFANCE, ENFANCE

***Vie à Bry* : Ce grand projet d'évolutions des structures scolaires ne faisait pas partie du programme politique de la majorité municipale, comment est-il devenu une priorité pour vous ?**

O.Z. : Comme l'indique Monsieur le Maire dans son édito, tant l'inspection de l'Éducation nationale que le service scolaire de la Ville de Bry ont été très surpris par la saturation de l'école Jules Ferry à la rentrée 2022. En effet, aucun nouveau projet immobilier ne pouvait expliquer cette augmentation des effectifs en école maternelle. Si nous avions commencé à anticiper les problématiques induites par la densification de la ville au cours des années 2010, nous n'avions pas anticipé le renouveau de population. Aussi, Bry-sur-Marne a accueilli depuis la crise Covid, de nombreuses familles qui souhaitaient quitter leur appartement parisien pour profiter du cadre de vie que notre ville offre. Ainsi, le sujet des places dans les écoles est devenu absolument prioritaire. Monsieur le Maire a alors demandé aux services techniques et scolaire de réfléchir à des agrandissements sur le court, moyen et long terme. Il faut en effet faire face à la rentrée 2023 où nous ignorons encore à quel niveau se portera l'augmentation des effectifs. Mais, dans un souci de responsabilité pour l'avenir, nous devons trouver des solutions à plus long terme pour assurer que l'ensemble des enfants bryards soient accueillis dans les meilleures conditions pour les prochaines années tant dans le cadre scolaire que périscolaire.

***Vie à Bry* : Avez-vous des projets verts et écologiques pour ce programme ?**

O.Z. : Nous avons fait de la transition écologique le fil rouge de nos travaux tant pour les bâtiments que pour l'espace public. Aussi, parfaitement conscient que le réchauffement climatique entraîne de nouvelles problématiques dans les écoles, nous avons construit un plan pluriannuel pour que toutes les écoles soient dotées d'une cour végétalisée. Ainsi, le nouveau groupe scolaire sera bien évidemment doté d'une cour arborée qui aura pour double fonction l'éveil pédagogique des enfants ainsi qu'assurer des salles de classes moins soumises aux forts pics de chaleur.

***Vie à Bry* : Comment envisagez-vous les évolutions structurelles à mettre en place ?**

O.Z. : Plusieurs solutions sont à l'études et ce pour le court, moyen et long terme. Il faut palier au plus urgent comme la création de deux nouvelles classes à l'école Barilliet. Il faut également prendre en compte les capacités des dortoirs et de la restauration. Concernant la solution sur le long terme, il me semble que l'agrandissement total de l'école Barilliet solutionne beaucoup de problématique. Cependant, il reste à établir les coûts précis et surtout la phase chantier. En effet, les travaux d'agrandissement ne devront pas perturber l'apprentissage des petits écoliers ou dégrader les conditions d'accueil des enfants des temps périscolaires. Ainsi, je ne suis opposé à aucune solution. Avec Monsieur le Maire, nous souhaitons trouver de façon pragmatique la meilleure des solutions pour les petits Bryards. ■

Interview du Père Raphaël GNALLY

Vie à Bry : Depuis combien de temps exercez-vous à Bry-sur-Marne ?

P.R.G. : Je suis arrivé à Bry-sur-Marne le 30 juin 2012 et j'ai commencé à exercer le 1er septembre 2012. Je suis là depuis 11 ans et j'ai été nommé Curé de Bry-sur-Marne en 2013.

Vie à Bry : Le 12 février dernier, vous avez célébré une messe de grâce pour votre jubilé d'or, pourriez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

P.R.G. : J'ai été ordonné prêtre le 11 février 1973 à Ganoa, en Côte d'Ivoire. Cette année, cela a fait 50 ans de sacerdoce. J'ai rendu grâce au seigneur qui a fait que je suis encore là. C'était une messe d'action de grâce et tous ceux qui ont été ordonnés en même temps que moi sont décédés. Je suis le seul qui reste et c'était une occasion de rendre grâce au seigneur et de prier aussi pour tous mes amis qui sont partis chez le bon Dieu.

Vie à Bry : Vous êtes originaire de la Côte d'Ivoire, pourriez-vous nous expliquer votre parcours jusqu'à Bry-sur-Marne ?

P.R.G. : De 1968 à 1973, je suis allé au petit séminaire du CM2 à la 3e, au moyen séminaire de la seconde à la terminale et au grand séminaire, après le bac.

Après l'ordination, je suis allé en paroisse où j'ai été vicaire pendant 7 à 8 ans.

Ensuite, mon évêque m'a envoyé aux études à l'Institut catholique d'Abidjan pendant 3 ans et je suis venu à Paris en 1984 pour me préparer jusqu'en 1988. Après l'habilitation, je suis donc parti en Côte d'Ivoire où j'ai préparé une thèse en anthropologie sociale et j'ai soutenu ma thèse en 1991 à la Sorbonne.

Après, je suis allé au grand séminaire pour être professeur 4 ans à Anyma en Côte d'Ivoire et les évêques m'ont demandé d'ouvrir un séminaire de premier cycle de philosophie pendant 7 ans où j'ai préparé beaucoup de séminaristes à devenir prêtres ou évêques.

Père Raphaël Gnally et Monsieur le Maire, Charles Aslangul

« Après l'habilitation, je suis donc parti en Côte d'Ivoire où j'ai préparé une thèse en anthropologie sociale et j'ai soutenu ma thèse en 1991 à la Sorbonne. »

Ensuite, j'ai été curé en paroisse de la Cathédrale pendant 10 ans, puis 6 ans de vicaire général. Ensuite en 2011, de gros évènements sont intervenus en Côte d'Ivoire. Il y a eu la guerre civile ; la vie n'était pas facile et je suis venu ici.

Vie à Bry : Comment définiriez-vous votre implication à la vie bryarde ?

P.R.G. : Je suis le Curé de Bry-sur-Marne depuis 2013. J'ai fait des baptêmes, des premières communions, des mariages. Je donne le sacrement de la vie et aussi, quand les personnes meurent, je les enterre pour les conduire jusqu'au bout. C'est comme ça, je suis avec eux.
Depuis 10 ans, les bryards m'ont accueilli et je suis là. Je vis avec eux. Je suis leur Curé.

Vie à Bry : D'où vous est venue cette vocation ?

P.R.G. : L'idée essentielle de ma vocation pour être prêtre, c'est de servir, être serviteur des autres. Je suis venu pour servir et non pour être servi et pour moi, c'est cette idée-là qui persiste dans mon cœur, dans mon esprit. En servant les autres, on sert Dieu. Dieu, on ne le voit pas. Mais c'est en servant les autres, qu'on sert Dieu, en aimant les autres, qu'on aime Dieu. Ce qui m'a poussé c'est ça : servir les autres.

L'année prochaine, j'aurai 75 ans et ce sera mon année de retraite canonique. Je serai encore là jusqu'en juin 2024. Ensuite, je ne pourrai plus conduire de messes mais je pourrai rendre des services dans une autre paroisse. ■

Tribune « Vivons Bry » non parvenue dans les délais impartis

La préservation de notre cadre de vie, l'enjeu majeur de notre politique urbaine

La préservation du tissu pavillonnaire, la limitation de la densification, l'exigence qualitative pour les collectifs sont depuis toujours notre fer de lance.

Une fois élus, nous devions faire appliquer et respecter un plan local d'Urbanisme (PLU) contre lequel nous nous étions opposés en 2017 lors de son adoption par la mandature précédente.
Aujourd'hui, nous ne pouvons plus modifier ces règles nous-mêmes. En effet, la compétence a été transférée au territoire Paris Est Marne&Bois. Afin de pallier les règles trop permissives du PLU, nous avons adopté le Cahier des recommandations architecturales et la Charte qualité construction. Cela permet de cadrer un peu l'activité des promoteurs.

Surtout, nous avons déjà refusé plus de 900 logements nouveaux depuis septembre 2020. 900 ! Comptez sur nous pour poursuivre en ce sens.
Par ailleurs, nous devons faire face à deux injonctions contradictoires de l'État :
- Construite des logements sociaux (540 logements sociaux à construire à Bry !)
- Désimperméabiliser les sols et végétaliser

Il faut donc bétonner mais « en même temps » végétaliser. C'est inextricable. Aussi, Charles Aslangul, Maire, a créé en 2021 le « Collectif des Maires pour un urbanisme maîtrisé » pour faire évoluer la loi SRU. Ce collectif souhaite qu'il puisse être pris en considération les spécificités des villes, comme l'inconstructibilité des zones inondables, le manque et le prix du foncier, les besoins d'équipements publics (écoles, crèches, gymnases, etc.) mais également que la loi puisse raisonner sur les efforts fournis par les maires pour accroitre son parc social (les nouvelles constructions) et non pas sur le passé (le déficit accumulé dans le passé). Nous travaillons étroitement avec l'État pour respecter la loi dans un contexte difficile.
Enfin, puisque nous attachons une importance toute particulière à la végétalisation, nous œuvrons pour augmenter le taux d'espaces verts dans les futures règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Cela rejoint les projets, suivis par l'Adjoint au Maire Pierre Leclerc, de la création d'un parc rue Léon Menu et la plantation de nombreux arbres nouveaux cette année et dans les années futures.

Rodolphe CAMBRÉSY
Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Sécurité, Démocratie participative et Vie administrative
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
r.cambresy@bry94.fr

Agenda

SAMEDI 1ER AVRIL

Événement

loisirs • découvertes • culture • patrimoine EVASIONS bryardes

CHASSE AUX ŒUFS

Traditionnelle chasse aux œufs organisée par Évasions Bryardes

Horaires : 10h-11h (3-4 ans) et 11h-12h (5-7 ans)
Lieu : parc de la Villa Daguerre
Tarif : participation de 3 € par enfant
La présence des parents est obligatoire

Théâtre

LE CAS MARTIN PICHE

Martin Piche est atteint d'un mal étrange : il souffre d'un manque absolu de curiosité… Cela ne va pas manquer d'exciter au plus haut point celle de son psy ! Pour tenter de résoudre l'énigme que pose ce cas inhabituel et désarmant, le spécialiste devra faire appel à toute sa sagacité et son imagination dans une séance spectaculaire où les situations comiques s'enchaîneront, passant de l'insolite au burlesque, du touchant au cruel, de l'absurde au désopilant.

Horaire : 20h30
Lieu : Théâtre de Bry
Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr

SAMEDI 1ER AVRIL ET MERCREDI 5 AVRIL

Médiathèque

ATELIER CRÉATIF

La médiathèque vous propose un atelier créatif sur le thème du Japon et vous propose de venir réaliser des carpes traditionnelles avec du matériel de récupération. Un moment de partage en famille.

Horaires : à 10h45 et 11h30 et mercredi 5 avril à 15h et 15h45 (3 à 5 ans)
Lieu : Médiathèque
Atelier réservé aux adhérents

DIMANCHE 2 AVRIL

Événement

CMJ Bry-sur-Marne

MARCHE EN BLEU

Marche en bleu pour la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme !

Horaire : 10h
Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville
Parcours de la marche : le centre-ville, le boulevard Gallieni, les bords de Marne à la mairie

Concert

LES VIOLONS DE BRY

L'orchestre de chambre des *Violons de Bry* sous la direction de Pascal Oddon interprète « les 7 dernières paroles du Christ en croix » de Joseph Haydn. Chacun des mouvements qui composent l'œuvre sera précédé d'un texte lu par Didier Brochet.

Horaire : 16h30
Lieu : Église Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, 145, avenue P. Brossolette, le Perreux
Tarif : Entrée libre - Participation possible au profit de l'association

MARDI 4 AVRIL

Visite

loisirs • découvertes • culture • patrimoine EVASIONS bryardes

HÔTEL DE SOUBISE

Classé parmi les plus beaux décors de France, l'hôtel de Soubise est la plus belle représentation de l'art rocaille à Paris. Classé Monument Historique la demeure du Prince de Soubise est une invitation au rêve. L'hôtel de Soubise fait partie de l'ensemble architectural occupé par le Centre historique des Archives nationales qui conserve le plus grand fonds d'archives judiciaires au monde.

Tarifs : 38 €/pers. avec déjeuner
Départ RER de Bry à 10h45
16 €/pers. 60 rue des Francs Bourgeois Paris 3e à 14h
Réservation : 06 23 19 84 76

MARDI 11 AVRIL

Vie locale

CONSEIL MUNICIPAL

Horaires : 20h
Lieu : Salon d'honneur de l'Hôtel de ville

JEUDI 13 AVRIL

Conférence

loisirs • découvertes • culture • patrimoine EVASIONS bryardes

« ZOLA ET LE MONDE DE L'ART »

Conférence animée par Hélène Norlöff
Ouverte à tous

Horaires : de 14h30 à 16h30
Lieu : Salle de l'Hôtel de ville
Tarif : 10 €
Inscriptions : au 06 23 19 84 76 /
par mail : contact@evasions-bryardes.fr
ou sur place : 6bis Grande rue Charles de Gaulle et à partir du 4 avril au 11 avenue Georges Clemenceau

SAMEDI 15 AVRIL

Conférence-projection

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT-LE PERREUX-BRY

« La route de la soie », par Mme Anne Amiot-Defontaine - Conférencière

Horaire : 15h
Lieu : Centre des Bords de Marne - 2 rue de la Prairie - Le Perreux-sur-Marne
Renseignements et inscription obligatoire : 01 43 24 19 51 - Mme Nicole Renollet Présidente de l'association

Après-midi musical

LE CAPRICCIO 94

Le Capriccio 94 vous invite à vivre un après-midi musical avec les pianistes de l'association, qui se feront un plaisir d'interpréter des morceaux du répertoire classique et contemporain.

Horaire : 16h
Lieu : Grand salon de l'Hôtel de Malestroit
Tarif : concert gratuit avec participation libre
Infos : 06 11 38 67 40

DIMANCHE 16 AVRIL

Jeu de rôle

LIBRAIRIE LIVRINSTONE

Après-midi "Jeu de rôle" autour du cycle de BD *Les Contes de la Pieuvre de Guess*.
Initiation possible pour joueurs débutants, joueurs confirmés bienvenus.

Horaires : de 14h à 18h
Lieu : librairie Livrinstone, 3 rue Sergent Hoff
Réservation fortement conseillée

Les rencontres mensuelles

GAIVOTA

Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature.

Horaire : 16h
Lieu : Château Lorenz
Tarifs : Adhérent : 10€/ Non-adhérent : 15€
Infos et réservations : au 06 64 13 48 94 ou sur gaivota-fado@outlook.com / gaivota-fado.fr

LUNDI 17 AVRIL

Rencontre musicale

LIBRAIRIE LIVRINSTONE

Soirée poésie allemande, avec Louise Putov (voix) et Manfred Stilz (violoncelle).

Horaires : de 19h à 21h
Lieu : librairie Livrinstone, 3 rue Sergent Hoff
Réservation fortement conseillée

MARDI 18 AVRIL

Théâtre - Sortie de résidence

UL DE TAYLOR MAC

+ d'infos : page 9

JEUDI 20 AVRIL

Débat philosophique

A'BRY PHILO

L'association l'*A'Bry Philo* vous convie à des débats philosophiques mensuels. Ce mois-ci, le débat se tiendra sur le thème : « Y-a-t-il un propre de l'homme ? »

Horaires : de 19h à 21h
Lieu : Salle de la Garenne
Ouvert à tous, sans inscription préalable

VENDREDI 21 AVRIL

Concert

LE HAUTBOIS AU TEMPS DES ROIS

Venez écouter des histoires et créer une œuvre collective sous le signe du printemps.

Horaire : 20h30
Lieu : Grand salon Anne Robert Cambresy Conservatoire de musique Hector Berlioz
Entrée libre sur réservation : 01 48 81 34 14

Médiathèque

CLUB DES CINÉ-LECTEURS

+ d'infos : page 9

SAMEDI 22 AVRIL

Concert Jazz

JAZZIN'BRY

Retrouvez l'ensemble vocal *Jazzin'Bry* (jazz, gospel, musiques du monde) dirigé par Viviane Ginape, accompagné par Jacques Boutineau au piano et Luc Caillet à la guitare.

Lieu : Auditorium du Perreux-sur-Marne, 62 avenue Georges Clemenceau
Horaire : 20h
Renseignements : jazzinbry94@gmail.com

De vous **à nous**

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Je cherche un mode d’accueil pour mon enfant. Que dois-je faire ? ”

Sonia F

Notre réponse :

Il existe plusieurs modes d’accueil différents : l’accueil collectif, individuel ou mixte. Chaque mode d’accueil a sa particularité et il faut trouver celui qui correspond le mieux à vos besoins. Pour ce faire, le Relais Petite Enfance (RPE) de Bry sur Marne peut vous accompagner dans cette réflexion mais aussi dans les démarches en ligne si nécessaire. Vous pouvez contacter Mme DEBRUYNE, la responsable du RPE au 01 49 83 68 56 pour un échange téléphonique ou un rendez-vous physique le mardi après-midi lors d’une permanence mairie.
Concernant la procédure pour trouver un mode d’accueil collectif, il faut obligatoirement effectuer une demande de place en crèche (crèches municipales dont crèche familiale, crèche départementale) sur le site du conseil départemental (https://www.val-demarne.fr/a-votre-service/enfance/famille/demande-de-place-en-creche) **avant le 30 avril 2023.**
En effet, une commission d’attribution des places municipales et départementales se tient chaque année au mois de mai, afin d’étudier les demandes, en fonction des disponibilités des structures.
Un courrier est envoyé à toutes les familles, quel que soit la réponse, courant du mois de juin. Aucune réponse n’est transmise par téléphone.

Pour ce qui est de la recherche des assistantes maternelles, **vous pouvez vous rendre sur le site https://monenfant.fr/ ou https://assistants-maternels.valdemarne.fr/.** ■

“ Déménagement, travaux… Comment réserver un stationnement exceptionnel faisant partie de l’occupation du domaine public ? ”

Thibault R.

Notre réponse :

Il est nécessaire de faire une demande d’autorisation préalable.
Pour ce faire c’est très simple. Il vous suffit de télécharger la demande d’occupation du domaine public / réservation de stationnements qui se trouve sur le site de la ville.

La demande est à présenter à l’accueil de la mairie ou à envoyer par mail à mairie@bry94.fr, 1 mois avant le début de l’occupation du domaine public pour un stationnement et pour les commerçants, forains et chantiers.

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
RESERVATION DE STATIONNEMENTS

Ce délai doit être respecté pour permettre aux services de la ville de :
• Vérifier la faisabilité technique de la demande
• Rédiger l’arrêté et le mettre en signature
• Réaliser l’affichage règlementaire en amont
Les services de la ville feront au mieux pour délivrer les arrêtés dans les meilleurs délais, mais ne peuvent pas garantir un traitement inférieur à un mois. Seuls les dossiers complets seront instruits. ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 2 avril
Selas Pharmacie des Arcades
Niveau 2 Centre commercial des arcades
93160 Noisy-Le-Grand

Dimanche 9 avril
Selas Pharmacie des Arcades
Niveau 2 Centre commercial des arcades
93160 Noisy-Le-Grand

Dimanche 16 avril
Pharmacie du centre-ville
43 Grande rue Charles De Gaulle
94360 Bry-sur-Marne

Dimanche 23 avril
Pharmacie du centre-ville
43 Grande rue Charles De Gaulle
94360 Bry-sur-Marne

Dimanche 30 avril
Pharmacie du centre-ville
43 Grande rue Charles De Gaulle
94360 Bry-sur-Marne

**Sous réserve de modifications de dernière minute.*
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?
01 45 16 68 00

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Giulia, Francesca, Isabella Lefrançois Turco, Alizée Comuce, Alexis, Florent Hatchadourian Gavillet, Dramane, Chérif Dramé Ben Merzoug, Naëlle, Nacira Gharbi, Sorelys, Anne, Murielle Schmidt Charpentier, Joey, Ismaël Ornech Tchameni, Yanni Aït Bachir, Ilyan, Lucien, André Renard, Léna, Catherine, Sylvie Filet

Mariages

Toutes nos félicitations à Abdelhadi Merzouki et Massissilia Bouanem

S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Espace emploi
Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 84 23 53 49
mail : emploi-bry@pemb.fr
www : brysurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° Violences femmes info
3919

N° Enfance en danger
119

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
brysurmarne.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants
Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs *
Individuels
sur rendez-vous au 01 48 71 59 13 (n° vert)

Déchèterie
Noisy-le-Grand
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

* *Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr*
** *Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr*

VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

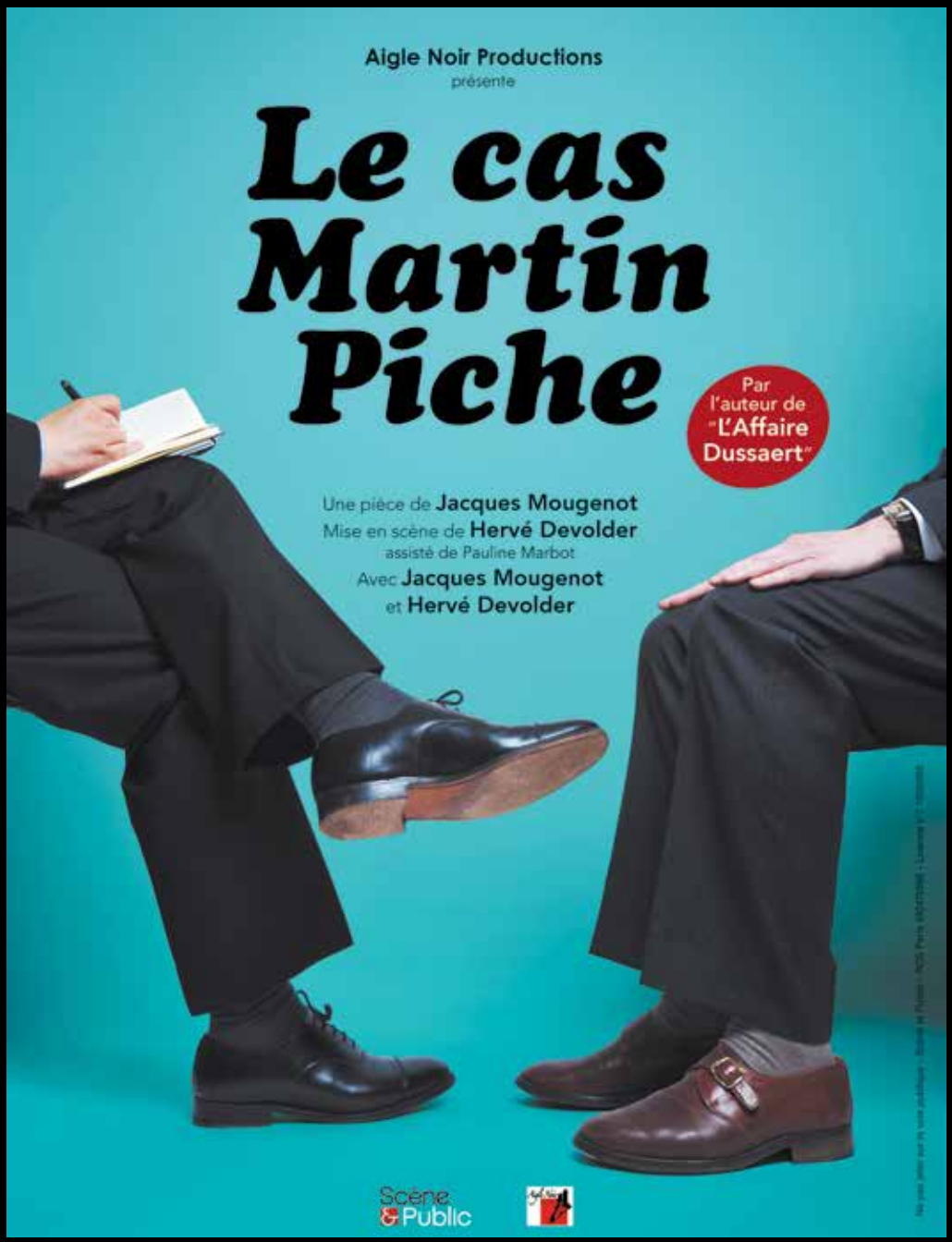

©20223 - Ville de Bry-sur-Marne - PLATESV-D-2021-001472

SAMEDI 1ER AVRIL À 20H30

Billetterie en ligne sur le site brysurmarne.fr

Ouverture de la billetterie de 14h30 à 16h30 les jours de spectacle et 1h avant le début de chaque spectacle

Renseignements à theatre@bry94.fr ou au 01 45 16 68 36

Théâtre de Bry-sur-Marne